

Rencontres Belges

Rencontre avec Frédéric Stiels, président de la chambre de commerce Belge en Côte d'Ivoire



Depuis quand la Chambre de commerce Belge existe-t-elle en Côte d'Ivoire ?

La Chambre de Commerce Belge existe depuis 1985 en Côte d'Ivoire. Initialement, elle s'intitulait Belgium Business Club. Elle a été fondée par Monsieur Maximilien Lemaire, actuellement Président Honoraire de la Chambre.

Quelle est sa mission ?

La mission de la Chambre de Commerce Belge en Côte d'Ivoire est d'entretenir l'amitié

entre le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Côte d'Ivoire, et de contribuer au développement des relations économiques entre ces pays.

Le terme "commerce" présent dans le nom doit être pris au sens large et comprend les activités commerciales, industrielles, agricoles et de services.

L'Association peut également se consacrer à des activités culturelles et humanitaires.

Quels sont les critères pour une entreprise qui souhaite intégrer la chambre de commerce Belge ?

Toutes personnes physiques ou morales, désireuses de renforcer les liens entre les trois pays, que sont le Luxembourg, la Belgique et la Côte d'Ivoire, peuvent devenir membre de la Chambre de Commerce Belge.

Combien d'entreprises compte-t-elle à ce jour ?

Elle compte 106 membres à ce jour. D'autres demandes sont déjà en attente d'agrément.

Quels sont les secteurs clés dans lesquels évoluent les entreprises Belges présentes en Côte d'Ivoire ?

Il y a des entreprises belges ou à intérêts belges

dans une grande variété de secteurs. Un des principaux transporteurs aériens qui dessert la Côte d'Ivoire est belge (Brussels Airlines). Dans le secteur agricole, des investisseurs belges, établis en Côte d'Ivoire de longue date, produisent de l'hévéa, de l'huile de palme, des bananes douces, des mangues et des fleurs... Dans le secteur de la logistique, de la manutention et des services portuaires, on retrouve certains de nos plus importants investisseurs, dont des entreprises de dragage (Sea Invest, Katoen Natie, Port of Antwerp, Jan De Nul, Deme).

Plusieurs acteurs belges sont aussi présents dans le secteur automobile, certains dans l'importation et/ou la distribution de véhicules pour passagers, et d'autres dans la fourniture de véhicules lourds destinés aux industries minières et des travaux publics. Un des fleurons de l'industrie belge de la construction

est présent en Côte d'Ivoire (Besix), ainsi que plusieurs bureaux d'études spécialisées dans le design et l'assemblage industriel. On peut citer aussi des entreprises qui touchent au secteur électrique (Engie Tractebel, Engie) et également d'autres dans les secteurs hydrauliques du traitement des eaux usagées ou de la production d'eau potable.

Enfin, on retrouve des PME dans une très grande variété de secteurs qu'il serait impossible de mentionner de manière exhaustive : par exemple, dans le pesage

industriel (Widra), la sécurité et l'accès aux bâtiments (Dinec International), les télécoms, l'audiovisuel, l'emballage (LC Packaging), les produits alimentaires, les matériaux de

construction, etc...

“ENFIN, ON RETROUVE DES PME DANS UNE TRÈS GRANDE VARIÉTÉ DE SECTEURS QU'IL SERAIT IMPOSSIBLE DE MENTIONNER DE MANIÈRE EXHAUSTIVE.”

Quel est le positionnement des entreprises Belges en Côte d'Ivoire ?

Les entreprises belges en Côte d'Ivoire sont classées en 19 secteurs d'activités. Parmi ces secteurs d'activités, les plus porteurs sont :

- L'import-export et le commerce (18%)
- La logistique et le transport (12%)
- Les services aux entreprises (10%)
- L'immobilier et la construction (9%)
- L'agriculture (9%)

Quels rapports avez-vous avec les autres chambres de commerce en Côte d'Ivoire ?

Il existe une collaboration d'entente entre les Chambres, ici en Côte d'Ivoire. Voyez-vous, la finalité des chambres de commerce est de promouvoir les affaires. À cette fin, plus le réseau est dynamique et ouvert, plus

l'environnement est fertile aux entreprises. Nous souhaitons, par ailleurs, renforcer nos liens, notamment avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire.

Quels sont les secteurs porteurs en Côte d'Ivoire que vous pourriez conseiller à d'éventuels investisseurs Belges ?

Les principaux secteurs porteurs que nous recommandons sont ceux qui touchent aux infrastructures économiques dans leur ensemble, soit autant la génération que la transmission et la distribution d'électricité, l'eau et l'assainissement, les infrastructures de transport routier, ferroviaire, aérien et maritime, ou l'extension des réseaux de fibres de télécommunication. Nous mettons aussi l'accent sur la volonté qu'a le gouvernement ivoirien d'appuyer la transformation industrielle de produits issus du secteur agricole, que nous mentionnons aussi par ailleurs comme secteur à fort potentiel.

Le secteur de la logistique et des services portuaires, tant par les opportunités qu'ils recèlent en Côte d'Ivoire, que parce que le savoir-faire belge dans ce domaine, est de classe mondiale. Il est un secteur où des investisseurs sont déjà établis mais que nous continuons à promouvoir. Enfin, nous soulignons les opportunités que l'ère digitale fait naître un peu partout et donc aussi en Côte d'Ivoire dans une myriade de secteurs. Les TICs en tant que tels ou en tant qu'appuis indirects à d'autres secteurs comme l'agriculture, les services financiers, la formation, le commerce ou la santé représentent un secteur que nous ne négligeons pas.

Quel sera le rôle de la chambre de commerce Belge lors de la mission princière ?

Le rôle principal de la Chambre pendant la mission princière sera de faire profiter de l'expérience acquise par ses membres, aux entreprises qui se déplaceront en Côte d'Ivoire pour prospecter. Cela signifie qu'ils pourront, soit les mettre en contact avec d'éventuels

potentiels partenaires commerciaux grâce à leurs réseaux, ou bien les informer des avantages et des faiblesses que présente le marché ivoirien, ou bien encore partager des informations sur l'un ou l'autre projet d'intérêt.

La Chambre participera à une session d'information, suivi d'un panel de discussion sur le climat des affaires en Côte d'Ivoire, dès le premier soir de la mission, en guise d'accueil des participants. En préparation à la mission, elle appuie le travail du poste commercial de l'ambassade qui s'emploie à organiser des rencontres B2Bs pertinentes pour toutes les entreprises qui se déplaceront.

Quelles peuvent être les opportunités pour les entreprises ivoiriennes ?

Les opportunités pour les entreprises ivoiriennes, et c'est d'ailleurs ce que nous faisons valoir lors de la prise de rendez-vous B2Bs, résident dans le fait que le tissu économique belge est composé surtout de petites et moyennes entreprises. Beaucoup d'entreprises belges, de taille modeste mais excellentes dans leur niche spécifique, sont dès lors vraiment à la recherche de partenaires fiables en Côte d'Ivoire. Elles apportent de l'expertise, du savoir-faire, une compétence souvent testée sur plusieurs marchés internationaux et recherchent des entreprises locales afin d'appuyer leur développement commercial.

Ces dernières peuvent faire valoir leur connaissance du marché ivoirien, leurs réseaux, leur familiarité avec toutes les démarches légales, administratives et autres nécessaires dans l'environnement des affaires, et ainsi forger des partenariats « gagnant-gagnant » avec des entreprises belges. Il y aura d'ailleurs un petit-déjeuner le mardi 24/10 dévoué à la présentation de certains partenariats, qui se sont développés au cours des dernières années entre des entreprises belges et ivoiriennes, et qui ont forgé le succès d'investisseurs belges en Côte d'Ivoire.